



ENVIRONNEMENT

EVALUATION DE LA DANGEROUSITE DES DECHETS POUR OPTIMISER LES FILIERES DE GESTION

OBJECTIFS

Identifier les enjeux réglementaires et sociétaux de caractérisation en dangerosité des déchets.
Savoir mener une étude d'évaluation de la dangerosité d'un déchet.
Émettre un avis critique sur un dossier d'évaluation de la dangerosité d'un déchet.
Maîtriser les différents contextes réglementaires récemment entrés en vigueur (révision de la Directive Cadre Déchets et application de Seveso III aux déchets).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE L'ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITÉ DE DÉCHETS

- › Différentes sources de droit (Directive Cadre Déchets, Directive Seveso III...) en matière d'évaluation de la dangerosité de déchets
- › Enjeux de classement selon ces sources
- › Règles de classement applicables

MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITÉ DÉVELOPPÉE PAR L'INERIS

- › Protocole d'analyse
- › Méthode de spéciation majorante
- › Recherche d'informations sur la dangerosité des substances Interprétation des résultats en matière de classement : application des règles de classement définies par les différentes réglementations
- › Discussion sur la méthode

APPRÉHENSION DE LA DÉMARCHE VIA UN CAS D'ÉTUDE CONDUCTEUR (CLASSEMENT DE DÉCHETS SELON LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES)

- › Identification des points bloquants
- › Discussion sur les enjeux



DURÉE

1 jours
7 heures



SESSIONS

23 avril 2018 à INERIS
Paris
1er octobre 2018 à
INERIS Aix-en-Provence
3 décembre 2018 à CPE
Lyon



LIEU

Paris, Lyon, Aix-en-
Provence



FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

710 € HT



PUBLIC CONCERNÉ

Exploitants industriels
Chaîne de responsabilité
HSE de l'industrie
Inspecteurs des
Installations Classées
Ingénieurs et consultants
de bureaux d'études
Filières de gestion des
déchets...

Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

Campus Saint-Paul – Bâtiment F • 10, Place des Archives – 69002 LYON

04.72.32.50.60